

République Française — Département de Loir-et-Cher — Circonscription de Blois
Elections Législatives du 30 Novembre 1958 — Scrutin de ballottage


Robert LEVASSEUR

Robert LEVASSEUR

Cheminot - Responsable Syndical

Candidat du

Parti Communiste Français

Electrices, Electeurs,

Nous remercions les **8.207** électrices et électeurs qui, le 23 Novembre, ont fait confiance à Robert LEVASSEUR, candidat du Parti Communiste Français.

Notre Parti Communiste demeure la plus puissante des forces démocratiques dans le pays.

Mais on enregistre une poussée vers la réaction regroupée autour de l'U.N.R., qui a bénéficié du patronage indirect de de Gaulle.

POUR BATTRE LA RÉACTION

Electeurs Socialistes,

Vous qui avez, au premier tour, voté pour votre candidat, votre devoir est de battre la réaction.

L'union entre Socialistes et Communistes a toujours été à la base de la victoire des forces républicaines.

Le 30 Novembre, il faut voter pour le républicain laique le mieux placé, il faut voter Robert LEVASSEUR.

Electeurs Radicaux, Laïques, Républicains,

Si vous voulez battre la droite réactionnaire et cléricale, votez pour Robert LEVASSEUR.

ABSTENTIONNISTES du Premier tour !

Contre la réaction, il faut réaliser le rassemblement patriotique, républicain et laique sur le programme et le candidat du Parti Communiste Français.

TRAVAILLEURS, DEMOCRATES,

Pour la Paix en Algérie;

Pour la satisfaction de vos revendications;

Pour la défense des libertés menacées;

VOTEZ EN MASSE POUR

Robert LEVASSEUR

Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Cyrille SAMSON

Cultivateur - Conseiller Municipal - Ancien Maire de Thenay

P. S. — Le bulletin de vote doit être mis dans l'urne sans aucune rature, le fait de rayer un nom sur le bulletin de vote le frappe de nullité.

IMP. JOSNON ET FILS - BLOIS

Vu: le CANDIDAT.